

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 29 novembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 3 p. (106r, 107r, 108v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 29 novembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliStère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47509>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliStère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméPour donner suite à la lettre de Poëtte du 24 novembre 1873, Godin l'informe qu'il va demander à Denisart, Quaintenne et Tressens d'inspecter les écoles pour évaluer le savoir des élèves. Godin demande à Poëtte que ses rapports hebdomadaires reflètent la réalité des leçons dispensées.

Mots-clés

[Éducation](#), [Famillistère](#)

Personnes citées

- [Denisart, Alfred](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Quaintenne, Étienne Louis Joseph \(1811-\)](#)
- [Tressens, Théodore](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) – Famillistère : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 07/03/2025

Versailles 19 9^{bre} 98

106

Cher Monsieur Poëtte.

Conformément au désir que
vous en exprimez dans votre
lettre du 14^{et}, je demande à
M^{rs} M. Denisart, Guainterme
et Cressens de s'entendre entre
eux pour passer tour à tour
dans votre classe afin de se rendre
compte de l'état de savoir de vos
enfants dans chacune des fascicles
spéciales des 3^{es} leur coupe l'ins-
pection particulière.

Je compte sur vous pour
veiller à ce que la soumission
et l'ordre soient parfaits de la
part de vos élèves, vis-à-vis
de M^{rs} M. Les Inspecteurs.

Maintenant j'ai autre
chose à vous signaler.

Nos deux derniers rapports
de semaine m'ont été adressés
sur ma demande, et je vois
que du 10 au 17 j'ai vu vous
n'avez donné qu'une seule
leçon de lecture, et du 17 au
21 deux leçons seulement.

M^{me} Marie me signale
que vous lui faites savoir
au contraire que vous en
donnez ~~plus~~ tous les jours
à tous vos élèves. S'il en est
ainsi faites donc en sorte que
notre rapport soit exact,
car c'est ce document que je
croirai pour le travail accom-
pli, et vous ne devez pas
supposer qu'il s'y glisse

une seule inexactitude.
Agréez p^r vous prie
l'assurance de mes
meilleurs sentiments.

Godin